

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01914
Numéro SIREN : 330 472 507
Nom ou dénomination : SOGECOMPTA

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 34225

15 OCT. 2021

34881

SOGECOMPTA

151 AVENUE GALLIENI

93170 BAGNOLET

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

CERTIFIÉ CONFORME

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Etat définitif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	20 597	20 597				
Fonds commercial	1 316 790		1 316 790	43,90	1 316 790	48,68
Autres immobilisations corporelles	154 349	132 575	21 774	0,73	36 456	1,35
TOTAL (I)	1 491 736	153 171	1 338 565	44,62	1 353 246	50,03
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	803 736		803 736	26,79	624 369	23,08
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 254		3 254	0,11	3 488	0,13
. Organismes sociaux	199		199	0,01		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 666		18 666	0,62	28 180	1,04
Valeurs mobilières de placement	782 758		782 758	26,09	602 758	22,28
Disponibilités	45 788		45 788	1,53	85 105	3,15
Charges constatées d'avance	6 764		6 764	0,23	7 958	0,29
TOTAL (II)	1 661 165		1 661 165	55,38	1 351 857	49,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 152 900	153 171	2 999 729	100,00	2 705 103	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Etat définitif

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2020		31/12/2019	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 180 500)	180 500	6,02	180 500	6,67
Réserve légale	20 050	0,67	20 050	0,74
Autres réserves	1 160 806	38,70	1 112 105	41,11
Résultat de l'exercice	733 299	24,45	567 468	20,98
TOTAL(I)	2 094 655	69,83	1 880 123	69,50
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts	4 543	0,15	7 556	0,28
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	100 801	3,36	2 739	0,10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 704	3,36	102 807	3,80
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	102 481	3,42	120 591	4,46
. Organismes sociaux	52 217	1,74	54 955	2,03
. Etat, impôts sur les bénéfiques	51 317	1,71	2 944	0,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	131 872	4,40	101 375	3,75
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 295	0,04	3 898	0,14
Autres dettes	4 702	0,16	72 804	2,69
Produits constatés d'avance	355 142	11,84	355 313	13,13
TOTAL(IV)	905 074	30,17	824 980	30,50
TOTAL PASSIF (I à V)	2 999 729	100,00	2 705 103	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 999 729,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 733 299,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2021 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de . . . Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.2.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

Etat définitif

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 316 790

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 316 790		1 316 790	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 316 790		1 316 790	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 491 736

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 337 387			1 337 387
Immobilisations corporelles	214 543	461	60 656	154 349
Immobilisations financières				
TOTAL	1 551 931	461	60 656	1 491 736

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 153 171

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	20 597			20 597
Immobilisations corporelles	178 088	11 814	57 327	132 575
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	198 685	11 814	57 327	153 171

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	20 597	20 597	0	1 ans
Fonds commercial	1 316 790	0	1 316 790	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	92 258	87 679	4 580	de 1 à 10 ans
Vehicule	28 179	14 177	14 002	de 2 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	33 912	30 719	3 193	de 1 à 10 ans
TOTAL	1 491 736	153 171	1 338 565	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 832 619

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	832 619	832 619	
TOTAL	832 619	832 619	

3.4 - Charges constatées d'avance = 6 764

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 180 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	361	500,00	180 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	361	500,00	180 500

4.2 - Etat des dettes = 905 074

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 543	4 543		
Dettes financières diverses	100 801	100 801		
Fournisseurs	100 704	100 704		
Dettes fiscales & sociales	339 181	339 181		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 702	4 702		
Produits constatés d'avance	355 142	355 142		
TOTAL	905 074	905 074		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 196 737

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	48 480
Dettes fiscales & sociales	148 257
Autres dettes	
TOTAL	196 737

4.4 - Produits constatés d'avance = 355 142

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 021 253

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 021 253	100,00 %
TOTAL	3 021 253	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 281 361

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 018 166	282 333	735 833
Résultat financier	-52	-15	-38
Résultat exceptionnel	-3 454	-958	-2 496
Participation des salariés			
TOTAL	1 014 660	281 361	733 299

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 6 764

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	6 764
TOTAL	6 764

8.2 - Charges à payer = 196 737

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	48 480
Fourn factures non parvenues.(408100)	48 480
Dettes fiscales et sociales :	148 257
Conges a payer(428200)	39 746
Prime a payer(428600)	55 000
Org.soc. ch./conges payes(438200)	15 740
Org.soc. autres charges a payer(438600)	36 477
Etat autres ch. a payer(448600)	1 294
TOTAL	196 737

8.3 - Produits constatés d'avance = 355 142

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d_avance(487000)	355 142
TOTAL	355 142

SOGECOMPTA
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 180 500,00 Euros
Siège social : 151, Avenue Gallieni
93170 BAGNOLET
330 472 507 RCS BOBIGNY

---000---

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 faisant ressortir un bénéfice de **733 299,31 Euros**, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Distribution de dividende aux associés,
Soit la somme de 577 600 Euros

Le solde, soit la somme de 155 699,31 Euros
En totalité au compte "Autres réserves".

L'Assemblée Générale fixe ainsi le dividende à 1 600 Euros pour chacune des 361 parts sociales composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter de ce jour.

	2017	2018	2019
	€	€	€
Nombre de parts	361	361	361
Dividende net unitaire	2310	650	1 437
Avoir Fiscal			
Montant total distribué	833 910	234 650	518 767
Montant total distribué éligible à la réfaction de 40 %	2310	650	1437

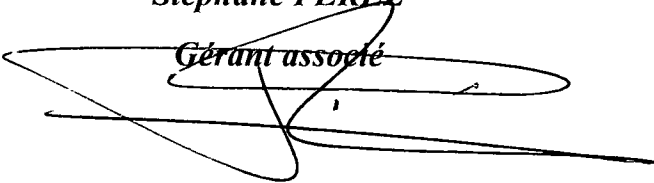
Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2021.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Stéphane PEREZ

Gérant associé

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.